

Les Duos de la majorité départementale
Compte rendu du Budget primitif du 18 février et de la Commission permanente du
vendredi 19 février 2021

Le Conseil départemental est la collectivité des solidarités. Des solidarités qui ne se limitent pas au versement de prestations sociales mais incluent aussi la recherche d'un développement équilibré du territoire, intégrant largement les territoires ruraux. Ainsi, les subventions allouées aux communes et intercommunalités, l'aménagement du réseau routier ou les investissements dans les collèges de l'Oise sont au cœur de la stratégie d'investissement de la majorité départementale. Ces moyens sont d'autant plus importants en temps de crise.

C'est grâce aux décisions difficiles qui ont été prises en 2015 et 2016, visant en premier lieu à réduire les dépenses d'administration, qu'il est possible de faire face à cette terrible crise. A la différence de l'Etat qui a tout pouvoir pour emprunter à tout va, nos collectivités doivent en effet continuer de respecter les règles usuelles de bonne gestion. La crise sanitaire, économique et sociale qui a débuté en 2020, a d'ores et déjà coûté plus de 20 M€ au Département de l'Oise, la moitié de ce coût étant le fait de l'explosion de la charge du RSA.

En 2021, le coût de cette crise pourrait être plus important encore :

- la charge du RSA devrait non seulement ne pas revenir à son niveau d'avant-crise, mais pourrait encore augmenter ; une hausse de 5 M€ est d'ores et déjà anticipée.
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, devrait baisser une première fois cette année et continuer à baisser en 2022
- des incertitudes plus ou moins importantes continuent de peser sur d'autres recettes, telles que les droits de mutation, liés au marché immobilier.

A ces paramètres liés à la crise, s'ajoute l'effet d'une réforme majeure pour les départements, à laquelle la majorité a toujours été opposée : le remplacement des recettes de la taxe foncière par une part de la TVA. Cela a des effets non-négligeables :

- en 2021, nous perdrons le bénéfice d'une augmentation quasi-systématique de recettes dont le département bénéficiait grâce aux nouvelles constructions
- à long terme, la dernière recette issue de la fiscalité directe est perdue, et avec elle, un pan important de l'indépendance financière des départements ; c'est un coup majeur dans le principe de libre administration des collectivités qui a été porté par l'Etat contre les départements

Malgré ces difficultés, le Département s'est employé à bâtir pour 2021 un budget à la hauteur des enjeux, pour faire face à la crise.

Ainsi, pour maintenir la dynamique initiée au début du mandat, et poursuivie jusqu'ici, 184 M€ de crédits d'investissement ont été inscrits. Concrètement, ces moyens permettront :

- de **poursuivre notre politique d'aide aux communes**, avec une fois de plus 50 M€ d'autorisations de programmes nouvelles
- de prolonger notre effort pour **l'amélioration du réseau routier**, avec près de 63 M€, dont 40 M€ pour la rénovation du réseau secondaire

- d'inscrire 30 M€ de **crédits pour les collèges de l'Oise**, permettant notamment l'achèvement des gros chantiers de La Chapelle en Serval, Crèvecœur le Grand, Auneuil et Neuilly en Thelle, ainsi que la poursuite de travaux prévus dans les marchés globaux de performance
- d'inscrire également 1 M€ de crédits et 5 M€ d'autorisations de programmes pour lancer un nouveau programme de **développement de la Trans'Oise, la voie verte du Département**
- de mobiliser 5,5 M€ d'autorisation de programme la **construction de la nouvelle gendarmerie d'Auneuil**, qui devrait enfin commencer
- d'inscrire enfin 3 M€ de crédits de paiement et 5 M€ d'autorisations de programmes pour amorcer un **plan de rénovation des EHPAD**, des structure largement éprouvées ces derniers mois.

En parallèle de ces projets, cinq objectifs structurants seront poursuivis :

- déployer des **moyens au service de la santé** ; cette priorité s'est d'ores et déjà concrétisée avec en janvier une campagne de dépistage, et la mise en place d'une équipe de vaccination, qui a pu être enfin lancée le 9 mars après plusieurs jours d'attente pour obtenir des vaccins
- accompagner les habitants de l'Oise face à la crise, à travers un **plan Oise solidarité** doté de 500 000 € qui permettra de porter les moyens du fonds départemental de solidarité à 750 000 € et d'augmenter de 50 % les budgets consacrés aux associations caritatives et épiceries sociales, mais aussi de lancer dès cette année un 4ème Bus pour l'emploi
- poursuivre la mobilisation pour le pouvoir d'achat, avec la montée en puissance de **l'aide à la garde d'enfants** – 3 M€ permettant de soutenir 6 000 familles sont prévus – et la poursuite jusqu'au 30 juin de **l'aide à l'acquisition de vélos électriques**
- soutenir les pompiers, victimes de trop nombreuses agressions, à travers le **plan Protégeons nos pompiers**
- améliorer la sécurité du quotidien, avec le lancement du **centre départemental de vidéoprotection**, espéré dans quelques semaines, en fonction du calendrier législatif; plus de 550 000 € en fonctionnement seront consacrés à cet outil unique en France.

L'Oise engagée en faveur du Canal Seine Nord

La convention d'exécution de la convention de financement du Canal Seine Nord, qui fixe en particulier les conditions de mobilisation des emprunts groupés qui seront levés par la société du canal pour le compte des collectivités a été signée.

L'Oise engagée pour l'environnement et le pouvoir d'achat des habitants de l'Oise

3000 Oisiens, au total, ont déjà bénéficié de l'aide à l'acquisition de vélos électriques qui est de 300€ par foyer pour un vélo acheté dans l'Oise. Ce dispositif vise à aider les commerçants de notre département et soutient le pouvoir d'achat des Oisiens.

L'Oise dynamique : le réseau routier au centre des priorités

Les individualisations de 36 opérations pour la rénovation et la modernisation du réseau représentant au total 10,9M€ de crédit ont été votées.

L'Oise engagée pour les familles

Dans le cadre de l'aide départementale à la garde d'enfants de moins de 3 ans, près de 3000 familles ont déjà bénéficié de cet accompagnement qui s'élève à 40€ par mois par enfant.

L'Oise engagée pour l'accès aux soins

Dans le cadre du plan Oise santé, deux subventions pour 21 000€ au total, ont été votées. Ces aides départementales permettront l'installation d'un kinésithérapeute et d'une sage-femme dans l'Oise.

L'Oise encourage la pratique sportive

Ont été individualisés :

- ❖ 750 000€ en faveur de 55 comités sportifs départementaux
- ❖ 1 806 500€ au profit de 56 clubs évoluant au niveau national qui participent au rayonnement de l'Oise
- ❖ 174€ au titre de l'aide à la participation à des phases finales de championnats de France.

L'Oise soutient les associations

262 subventions annuelles de fonctionnement ont été octroyées aux associations de l'Oise pour un montant total de 1,6M€, soit :

- ❖ 2 subventions pour les associations liées aux Pompiers et à la protection civile : 52 000€
- ❖ 45 subventions pour les associations liées au patrimoine et à l'environnement : 480 490€,
- ❖ 54 subventions pour les associations liées à l'action sociale et caritative : 557 540€. Les subventions aux associations caritatives sont d'ores et déjà augmentées de 20% pour tenir compte de leur mobilisation particulière pour aider les victimes de la crise. Des subventions complémentaires pourront être attribuées en cours d'année en fonction de l'activité de ces associations.
- ❖ 8 subventions pour les associations liées à l'éducation, la jeunesse et la citoyenneté : 79 500€
- ❖ 145 subventions pour les associations culturelles : 472 325€